

LES TEMPLIERS, DES MOINES, DES SOLDATS

LES TEMPLIERS, DES MOINES

Des hommes de toutes origines et de toutes conditions constituaient le corps du peuple templier à chaque niveau de la hiérarchie. Différents textes permettent aujourd'hui de déterminer l'apparence des frères chevaliers et sergents.

Le Saint Patron

Le Saint patron et protecteur des Templiers était Saint Georges, le saint chevalier. Il était également le patron de l'ordre Teutonique et plus généralement de tous les chevaliers chrétiens. Son tombeau est vénéré à Lydda en Israël.

Le nom de Georges vient du grec *Georgos* « qui cultive la terre »



Saint Georges pourfendant le dragon,
Enluminure tirée d'un Livre d'Heures de la fin du XIV^e siècle, Londres, British Library

Saint Georges est traditionnellement représenté à cheval, souvent blanc (signe de pureté), ayant un dragon (créature composite mi- crocodile, mi- lion) à ses pieds.

En armure, il porte une lance souvent brisée à la main, ainsi qu'un écu et une bannière d'argent à la croix de gueules (c'est-à-dire blanche à croix rouge), couleurs qui furent celles des croisés.

Il est l'allégorie de la victoire de la Foi sur le Démon désigné dans l'Apocalypse sous le nom de dragon.

Dans les romans médiévaux, la lance (ou dans certaines versions, une épée longue) avec laquelle saint Georges tua le dragon fut appelée « Ascalon », du nom de la ville d'Ashkelon en Terre sainte.

Un forgeron de cette ville la lui aurait façonnée dans un acier spécial.

L'habit

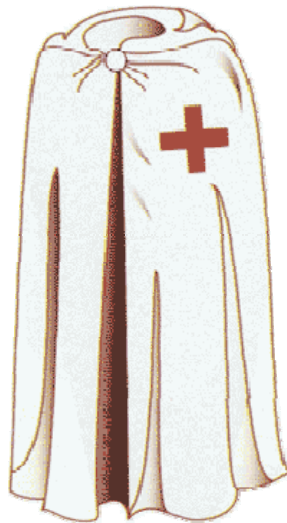
La reconnaissance de l'ordre du Temple ne passait pas seulement par l'élaboration d'une règle et un nom, mais aussi par l'attribution d'un code vestimentaire particulier propre à l'ordre du Temple.

Le manteau des Templiers faisait référence à celui des moines cisterciens.



Moines cisterciens

Seuls les chevaliers, les frères issus de la noblesse, avaient le droit de porter le manteau blanc, symbole de pureté de corps et de chasteté.



Le manteau blanc des chevaliers

Traditionnellement, le manteau blanc ou la cape est le signe de la royauté à la fois spirituelle et matérielle.

Il est aussi celui de l'invisibilité.

Mais, le manteau est également le symbole des métamorphoses, réelles ou symbolico-initiatiques, qui marquent la rupture, à la suite d'une initiation, avec le monde profane.

Ainsi, le religieux, après avoir prononcé ses trois vœux et pris l'habit, se couvre de la cape, symbolisant de ce fait le retrait en soi-même et en Dieu, la rupture avec le monde et le renoncement à ses tentations et à ses passions.

L'homme ancien se métamorphose en un homme nouveau, ayant acquis de nouveaux pouvoirs.

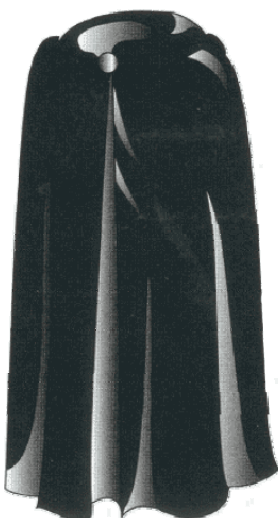
De ce fait, il est aussi le symbole de l'identification que l'homme mantelé assume désormais une dignité et une fonction.

Les sergents, issus de la paysannerie, portaient quant à eux un manteau de bure, où était apposée la croix de gueules, sans pour autant que ce dernier ait une connotation négative. De même pour les écuyers.



Le manteau noir ou brun des sergents et écuyers

Seuls les travailleurs roturiers, non combattants, sorte de tiers ordre, portent un manteau noir ou brun sans croix.



Manteau noir ou brun des roturiers

L'ordre qui remettait l'habit et c'est aussi lui qui avait le pouvoir de le reprendre. L'habit lui appartenait, et dans l'esprit de la règle, le manteau ne devait pas être un objet de vanité. Il y est dit que si un frère demandait un plus bel habit, on devait lui donner le « plus vil ».

La perte de l'habit était prononcée par la justice du chapitre pour les frères qui avaient enfreint gravement le règlement. Il signifiait un renvoi temporaire ou définitif de l'ordre.

Dans sa bulle « Vox in excelso » d'abolition de l'ordre du Temple, le pape Clément V indiqua qu'il supprimait « le dit ordre du Temple et son état, son habit et son nom », ce qui montre bien l'importance que l'habit avait dans l'existence de l'ordre.

La croix rouge

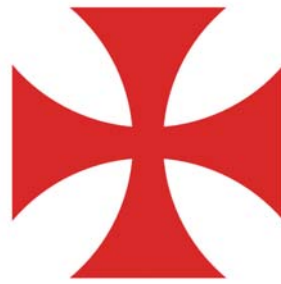
Il semble que la croix rouge n'ait été accordée que tardivement aux Templiers, en 1147, par le pape Eugène III.

Il aurait donné le droit de la porter sur l'épaule gauche, du côté du cœur. La règle de l'ordre et ses retraits ne faisaient pas référence à cette croix. Cependant, la bulle papale « Omne datum optimum » la nomma par deux fois. Aussi est-il permis de dire que les Templiers portaient déjà la croix rouge en 1139.

C'est donc sous la maîtrise de Robert de Craon, deuxième maître de l'ordre, que la « croix de gueules » devint officiellement un insigne templier.

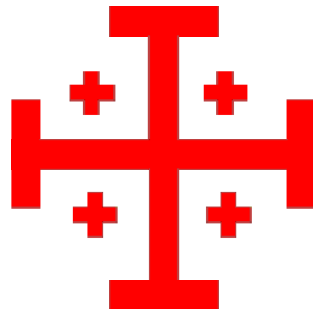


La croix de gueules



La croix de gueules

Il est fort probable que la croix des Templiers ait été issue de la croix de l'ordre du Saint-Sépulcre dont avaient fait partie Hugues de Payns et ses compagnons d'arme. Cette croix rouge était potencée, cantonnée de quatre petites croix appelées croisettes.



La forme de la croix des Templiers n'a jamais été fixée.

L'iconographie templière la présentait grecque simple, ancree, fleuronnée ou pattée. Quelle qu'ait été sa forme, elle indiquait l'appartenance des Templiers à la chrétienté et la couleur rouge rappelait le sang versé par le Christ.

Cette croix exprimait aussi le vœu permanent de croisade à laquelle les Templiers s'engageaient à participer à tout moment.

Il faut cependant préciser que tous les Templiers n'ont pas participé à une croisade.

Le visage templier

Dans son homélie (1130-1136), appelée *De laude nouae militiae* (Éloge de la nouvelle milice), Bernard de Clairvaux présente un portrait physique et surtout moral des Templiers, qui s'opposait à celui des chevaliers du siècle : « *Ils se coupent les cheveux ras, sachant de par l'Apôtre que c'est une ignominie pour un homme de soigner sa coiffure. On ne les voit jamais*

peignés, rarement lavés, la barbe hirsute, puant la poussière, maculés par les harnais et par la chaleur... ».

Bien que contemporaine des Templiers, cette description était plus allégorique que réaliste, Saint Bernard ne s'étant jamais rendu en Orient.

Par ailleurs, l'iconographie templière est mince. Dans les rares peintures les représentant à leur époque, leurs visages, couverts d'un heaume, d'un chapeau de fer ou d'un camail, ne sont pas visibles ou n'apparaissent que partiellement.

Dans l'article 28, la règle latine précisait que « les frères devront avoir les cheveux ras », ceci pour des raisons à la fois pratiques et d'hygiène dont ne parlait pas saint Bernard, mais surtout « afin de se considérer comme reconnaissant la règle en permanence ».

De plus, « afin de respecter la règle sans dévier, ils ne doivent avoir aucune inconvenance dans le port de la barbe et des moustaches. »

Les frères chapelains étaient tonsurés et imberbes. De nombreuses miniatures, qui représentent les Templiers sur le bûcher, ne sont ni contemporaines, ni réalistes.

À ce moment, certains s'étaient même rasés pour montrer leur désengagement de l'ordre.

Enfin, les peintres officiels du XIX^e siècle ont imaginé les Templiers à leur manière, mêlant idéalisme et romantisme, avec de longues chevelures et de grandes barbes.

La vie quotidienne

« Car de notre vie vous ne voyez que l'écorce qui est par dehors.

Car l'écorce est telle que vous nous voyez avoir beaux chevaux et belles robes, et ainsi vous semble que vous serez à votre aise.

Mais vous ne savez pas les forts commandements qui sont par dedans. Car c'est une grande chose que vous, qui êtes sire de vous-même, deveniez serf d'autrui ».

La règle de l'ordre et ses retraits nous informent de manière précise sur ce que fut la vie quotidienne des Templiers en Occident comme en Orient.

Cette vie était partagée entre les temps de prières, la vie collective (repas, réunions), l'entraînement militaire, l'accompagnement et la protection des pèlerins, la gestion des biens de la maison, le commerce, la récolte des taxes et impôts dus à l'ordre, le contrôle du travail des paysans sur les terres de l'ordre, la diplomatie, la guerre et le combat contre les infidèles.

LES TEMPLIERS, DES SOLDATS

Le cheval

Un ordre de chevalerie ne va pas sans cheval. Ainsi, l'histoire de l'ordre du Temple fut intimement liée à cet animal.

Pour commencer, un noble qui était reçu dans l'ordre pouvait faire don de son destrier, un cheval de combat que les écuyers tenaient à dextre, c'est-à-dire à droite.

Après 1140, on comptait de nombreux donateurs de la grande noblesse léguant aux Templiers des armes et des chevaux.



Le cheval

Pour équiper son armée, l'ordre du Temple fournissait trois chevaux à chacun de ses chevaliers dont l'entretien était assuré par un écuyer (articles 30 & 31 de la règle). La règle précise que les frères pouvaient avoir plus de trois chevaux, lorsque le maître les y autorisait. Cette mesure visait sans doute à prévenir la perte des chevaux, afin que les frères eussent toujours trois chevaux à disposition.

Ces chevaux devaient être harnachés de la plus simple manière exprimant le vœu de pauvreté. Selon la règle (article 37) « Nous défendons totalement que les frères aient de l'or et de l'argent à leur brides, à leurs étriers et à leurs éperons ». Parmi ces chevaux se trouvait un destrier qui était entraîné au combat et réservé à la guerre. Les autres chevaux étaient des sommiers ou bêtes de somme de race comtoise ou percheronne. Ce pouvaient être aussi des mulets appelés « bêtes mulaces ». Ils assuraient le transport du chevalier et du matériel. Il y avait aussi le palefroi, plus spécialement utilisé pour les longs déplacements.

Selon les retraits, la hiérarchie de l'ordre s'exprimait à travers l'attribution réglementaire des montures. Les retraits commencent ainsi : « Le maître doit avoir quatre bêtes... » indiquant l'importance du sujet. D'ailleurs, les trois premiers articles du maître de l'ordre (articles 77, 78 et 79) portaient sur son entourage et le soin aux chevaux. On apprend ainsi que les chevaux étaient nourris en mesures d'orge (céréale coûteuse et donnant beaucoup plus d'énergie aux chevaux que la simple ration de foin) et qu'un maréchal-ferrant se trouvait dans l'entourage du maître.

Parmi les chevaux du maître se trouvait un turcoman, pur-sang arabe qui était un cheval de guerre d'élite et de grande valeur car très rapide.

Quatre chevaux étaient fournis à tous les hauts dignitaires : sénéchal, maréchal, commandeur de la terre et du royaume de Jérusalem, commandeur de la cité de Jérusalem, commandeurs de Tripoli et d'Antioche, drapier, commandeurs des maisons (commanderies), turcopolier.

Les frères sergents tels que le sous-maréchal, le gonfanonier, le cuisinier, le maréchal-ferrant et le commandeur du port d'Acre avaient droit à deux chevaux. Les autres frères sergents ne disposaient que d'une seule monture. Les turcoples, soldats arabes au service de l'ordre du Temple, devaient fournir eux-mêmes leurs chevaux.

C'était le maréchal de l'ordre qui veillait à l'entretien de tous les chevaux et du matériel, armes, armures et harnais, sans lesquels la guerre n'était pas possible. Il était responsable de l'achat

des chevaux (article 103) et il devait s'assurer de leur parfaite qualité. Un cheval rétif devait lui être montré (article 154) avant d'être écarté du service.

Les destriers étaient équipés d'une selle à « croce » (à crosse), appelée aussi selle à arçonnière, qui était une selle montante pour la guerre et qui permettait de maintenir le cavalier lors de la charge. Les commanderies du sud de la France, mais aussi celles de Castille, d'Aragon et de Gascogne, étaient spécialisées dans l'élevage des chevaux. Ceux-ci étaient ensuite acheminés dans les États latins d'Orient par voie maritime. Pour cela, ils étaient transportés dans les cales des nefes templières et livrés à la caravane du maréchal de l'ordre qui supervisait la répartition des bêtes selon les besoins. Lorsqu'un Templier mourait ou était envoyé dans un autre État, ses chevaux revenaient à la maréchaussée (article 107).

Rares sont les représentations des Templiers. Il nous est cependant parvenu une peinture murale d'un chevalier du Temple en train de charger sur son destrier. Il s'agit d'une fresque de la chapelle de Cressac en Charente, datant de 1170 ou 1180.

L'équipement militaire

Le noble des XII^e et XIII^e siècles devait se faire confectionner un équipement complet (vêtement et armes) pour être adoubé chevalier.

Ce matériel, nécessitant essentiellement des métaux, valait une fortune et pesait environ cinquante kilos. Les chevaliers et sergents templiers devaient disposer d'un tel équipement.

La protection du corps était assurée par un écu, une cotte de maille et un heaume ou un casque.

Le heaume était sans visière mobile, ou prenait la forme d'un chapeau de fer ne protégeant pas le visage.



Heaume



Chapeau de fer

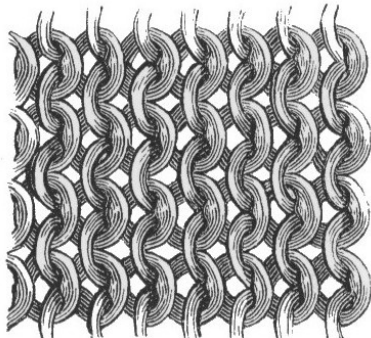
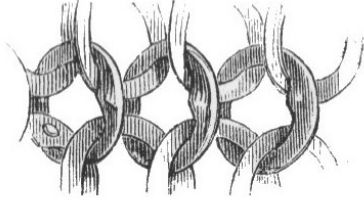
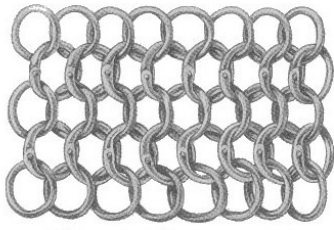
La cotte de mailles était constituée de milliers d'anneaux en fer d'un centimètre de diamètre entrelacés et parfois rivetés. Cette cotte était constituée de quatre parties :

Les chausses de mailles attachées à la ceinture par des lanières de cuir, le haubert protégeait le corps et les bras et le camail ou coiffe de mailles.

Un mortier ou casquette en cuir était posé sur la tête pour supporter le heaume.

Les mains étaient protégées par des gants en mailles appelés gants d'arme (article 325 de la Règle). Il est à noter que le haubert fut raccourci au genou au cours du XIII^e siècle pour être plus léger.

maillons simple



maillons en fils plats

Maillons de la cotte



La cotte de maille

Il existait plusieurs méthodes de confection pour la cotte de maille.

La fabrication était longue et couteuse et seuls les chevaliers fortunés pouvaient se l'offrir.

L'une des techniques consistait à aplatir les deux extrémités de l'anneau et de les percer. On réunissait ces deux bouts afin de les faire chevaucher.

Il ne restait plus qu'à solidariser l'ensemble en engageant une petite goupille dans les trous, qu'on martelait à chaud.

Ainsi les deux extrémités étaient parfaitement solidaires et difficiles à disjoindre.

Les anneaux étaient variables, les plus anciens ayant 1 centimètre de diamètre pour un fil d'acier de 2 millimètres environ.

Chaque maillon était pris par quatre autres et il fallait ainsi un grand nombre de ces anneaux pour obtenir une de ces tuniques d'acier.

Plus tard, on adoptera des maillons en fils plats permettant une meilleure protection, ces mailles laissant moins d'espace entre elles, couvrait ainsi mieux le corps.

Le sous-vêtement se composait d'une chemise de lin et de braies.

La protection du corps était renforcée par le port de chausses de cuir attachées par des lanières, et un gambeson ou gambeson en cuir.

Pour finir, le surcot, porté sur la cotte, est aussi appelé jupon d'arme ou cotte d'arme.

Il était cousu d'une croix rouge, insigne de l'ordre, devant comme derrière. Il permettait de reconnaître les combattants Templiers sur le champ de bataille comme en tout lieu.

Le baudrier, porté autour des reins, était une ceinture spéciale qui permettait d'accrocher l'épée et de maintenir le surcot près du corps.

Il y a aussi la Brogne. Il s'agissait d'une cuirasse faite de peaux, avec des anneaux de fer cousus très rapprochés. Apparue sous les Carolingiens, le moyen-âge en avait gardé la technique.



La brogne

L'équipement des chevaliers a évolué au cours des années. En voici quelques exemples.



Vers 1130



Vers 1150



Vers 1190



Vers 1220



Vers 1250

L'écu (ou bouclier) de forme triangulaire, pointe en bas, était fait de bois et recouvert d'une feuille de métal ou de cuir. Il servait à protéger le corps, mais sa taille fut réduite dans le courant du XII^e siècle pour être allégé et donc plus maniable.



Ecu

Selon Georges Bordonove, le Templier recevait une épée, une lance, une masse et un couteau lors de sa réception dans l'ordre.



Épées



Dague



Masse

Maniée à deux mains, l'épée avait un double tranchant et un bout arrondi. En effet, elle devait être maniée de façon à frapper de taille, c'est-à-dire avec le tranchant.

Elle était pratiquement employée comme une masse d'arme dans la mesure où elle ne pouvait transpercer une cotte de mailles.

Toutefois, contre un ennemi qui n'avait pas cette protection, l'épée se révélait plus efficace et plus élégante que la masse.

La masse d'arme templière était principalement une masse dite turque aux pointes saillantes. L'épée et les masses servaient à frapper l'ennemi de manière à lui briser les os.

Les blessés mouraient alors d'hémorragie interne.

La lance était une perche en bois terminée par une pointe en fer forgé appelée tête de fer. Chaque frère détenait trois couteaux dont un couteau d'arme, un autre "de pain taillé" qui servait à manger et un canif à lame étroite.

Le drapeau

Le drapeau de l'ordre du Temple était appelé le gonfanon ou baucent.

Baucent signifie bicolore et avait plusieurs graphies : baussant, baucent ou balcent.

C'était un rectangle vertical composé de deux bandes, l'une blanche et l'autre noire, coupées au tiers supérieur.

Porté en hauteur au bout d'une lance, il était le signe de ralliement des combattants templiers sur le champ de bataille, protégé en combat par une dizaine de chevaliers.

Celui qui en était responsable était appelé le gonfanonier. Selon la circonstance, le gonfanonier désignait un porteur qui pouvait être un écuyer, un soldat turcopole ou une sentinelle.

Le gonfanonier chevauchait devant et conduisait son escadron sous le commandement du maréchal de l'ordre.



Le baucéant

Le gonfanon devait être visible en permanence sur le champ de bataille et c'est pourquoi il était interdit de l'abaisser. Ce manquement grave au règlement pouvait être puni par la sanction la plus sévère, c'est-à-dire la perte de l'habit qui signifiait le renvoi de l'ordre. Selon l'historien Georges Bordonove, lorsque le gonfanon principal tombait parce que son porteur et sa garde avaient été tués, le commandeur des chevaliers déroulait un étendard de secours et reprenait la charge. Si celui-ci venait à disparaître à son tour, un commandeur d'escadron devait lever son pennon noir et blanc et rallier tous les Templiers présents.

Si les couleurs templières n'étaient plus visibles, les Templiers survivants devaient rejoindre la bannière des Hospitaliers. Dans le cas où celle-ci était tombée, les Templiers devaient rallier la première bannière chrétienne qu'ils apercevaient.

Le gonfanon baucent est représenté dans les fresques de la chapelle templière San Bevignate de Pérouse en Italie. La bande blanche se situe dans la partie supérieure.

Il est aussi dessiné dans la « *chronica majorum* », les Chroniques de Matthieu Paris en 1245. Dans ce cas, la bande blanche se trouve dans la partie inférieure.

Les Templiers vus par leurs ennemis

Les croisés dans leur ensemble étaient perçus par les Arabes comme des barbares, ignorants et puérils.

Au début du XII^e siècle, les Templiers se révélèrent être les combattants les plus redoutables que durent affronter les Arabes.

Cependant, en dehors du champ de bataille, on note qu'une certaine tolérance religieuse les animait.

En 1140, l'émir et chroniqueur « Oussama Ibn Mounqidh », par ailleurs ambassadeur auprès des Francs, se rendit à Jérusalem.

Il avait l'habitude d'aller à l'ancienne mosquée al-Aqsa, « *lieu de résidence de mes amis les Templiers* ».

L'émir rapporta une anecdote pendant laquelle les Templiers prirent ouvertement sa défense lors de la prière.

Alors que la façon de prier des musulmans était à la fois inconnue et incomprise des Francs nouvellement arrivés en Orient, les Templiers, eux, faisaient respecter ce culte, même si celui-ci était qualifié d'infidèle.

Quelques années plus tard, en 1187, lors de la bataille de Hattin, le chef musulman Saladin fit décapiter au sabre, sur place et en sa présence, près de deux cent trente Templiers prisonniers.

Le secrétaire particulier de Saladin concluait en parlant de son maître :

« Que de maux il guérit en mettant à mort un Templier ».

En revanche, les chefs militaires arabes épargnaient les maîtres de l'ordre prisonniers parce qu'ils savaient que dès qu'un maître mourait, il était immédiatement remplacé.